

H.E António GUTERRES
Secrétaire général
Nations Unies
New York, NY 100017
USA

À Paris, le 09 juillet 2019,

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre d'engagement, j'ai l'honneur de vous confirmer que la société LOGWARE soutient les dix principes du *Global Compact* des Nations Unies concernant le respect des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons notre volonté d'intégrer l'ensemble de ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale et ses modes opératoires, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

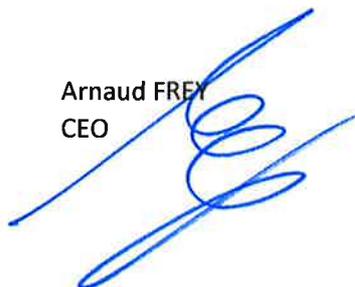
Nous nous engageons à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos collaborateurs, nos partenaires commerciaux et nos clients.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au *Global Compact* est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des dix principes. Nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives relatives aux COP du *Global Compact*.

Cette COP contiendra trois éléments : (1) le renouvellement signé du dirigeant envers le *Global Compact* et ses principes (document distinct de la présente lettre) ; (2) une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, et (3) une mesure des résultats des actions mises en œuvre ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Arnaud FREY
CEO



LOGWARE

1 avenue de la Cristallerie, 92310 Sèvres
Tel : 01 46 99 91 91